



# LABEL BBCA



DÉLIVRÉ PAR CERTIVÉA





# Qui est Certivéa ?

Filiale du CSTB créée en 2006, **Certivéa** est dédiée à la certification des acteurs de l'immobilier, des bâtiments non résidentiels et des territoires. Le **CSTB** est un Etablissement Public de recherche et d'expertise dans le secteur de la construction.

## Vocation

Etre un partenaire du changement pour les acteurs de la filière bâtiment/ville/territoire

## Missions

Susciter l'amélioration et attester de la performance des acteurs et des bâtiments, villes et territoires, **dans un objectif de développement durable**

- ✓ Identifier les enjeux de développement durable avec les acteurs
- ✓ Sensibiliser /Dynamiser les parties intéressées
- ✓ Faire évoluer les systèmes de certification avec les parties intéressées
- ✓ Accompagner les acteurs dans leur certification à forte valeur ajoutée

*Certivéa est l'opérateur unique chargé par l'Association HQE du développement et de la gestion de l'offre globale HQE™ pour les bâtiments non-résidentiels, les infrastructures et les territoires durables en France ; et chargé par l'Association BBCA du développement et de la gestion de l'offre du Label BBCA pour les bâtiments non résidentiels.*





# Le cadre du label BBCA

## ➤ Présentation de l'Association BBCA

- **Les objectifs et principes généraux du label**
- **Les bénéfices de la labellisation**





# Les Membres Fondateurs Investisseurs, Promoteurs et Utilisateurs





# Les Membres Fondateurs Architectes

W&A WILMOTTE & ASSOCIÉS ARCHITECTES

ATELIER  
ARCHITECTURE  
FRANCK  
HAMMOUTÈNE

duthilleul

ag ab  
AGENCE  
D'ARCHITECTURE  
A.BECHU

Valode & Pistre

FRANCOIS  
LECLERCO  
ARCHITECTES  
URBANISTES

HERBERT ARCHITECTES

JEAN-PAUL VIGUIER ET ASSOCIÉS  
Architecture et Urbanisme



PCA Philippe Chiambaretta  
Architecte

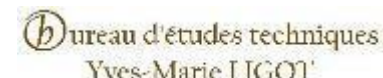
## Les Membres Bienfaiteurs

BNP PARIBAS REAL ESTATE – CALQ – FREY – ICADE





# Les Membres Fondateurs Constructeurs, Bureaux d'études et d'ingénierie





## L'Association BBCA : un double objectif

- Faire prendre conscience de l'urgence à **diminuer l'empreinte carbone** des bâtiments
- Valoriser toutes les démarches qui contribuent au développement des **bâtiments bas carbone**





# Le cadre du label BBCA

- **Présentation de l'Association BBCA**
- **Les objectifs et principes généraux du label**
- **Les bénéfices de la labellisation**







# Le bâtiment bas carbone, l'avenir de la construction

**1 m<sup>2</sup>** construit = **1 tonne** environ de CO<sub>2</sub> émis

## ➤ Les engagements Bâtiment de la France d'ici 2050 :

- RBR 2020-2050 - Plan Bâtiment Durable
- Etiquette environnementale du Bâtiment – DHUP
- LTE : Division par 4 des GES
- Stratégie nationale bas carbone : (-87%) min d'émissions de GES

*Source HQE performance - Pour un bâtiment NEUF - Hors Transports et Energies des usages hors RT*





**Le défi pour BBCA pour le neuf : une division par 2**

**1 m<sup>2</sup>** construit = **1 tonne** environ de CO<sub>2</sub> émis



**1 m<sup>2</sup>** construit = **500 kg** environ de CO<sub>2</sub> émis





# Un label Pilote en 2016



DÉLIVRÉ PAR CERTIVÉA





# Les certificateurs en 2016

- **Non-résidentiel** → Le label est délivré par **Certivéa**
- **Logement (en cours)** → Le label devrait être délivré par **Promotelec et Cerqual**





# Un label Pilote en 2016

- L'outil pour valoriser la réduction des émissions de GES dans le secteur des bâtiments neufs.

Le label BBCA permet de réduire les émissions de GES et de valoriser de façon crédible les résultats obtenus d'un bâtiment, lors de sa construction et ce sur l'ensemble de son cycle de vie.

Il a vocation à attester de la réduction du nombre de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> émises (TéqCO) par un immeuble labellisé par rapport à l'impact habituellement constaté pour un bâtiment neuf.

Il s'applique en 2016 **aux bâtiments à usage de bureau** et **aux logements** en construction neuve.





# Le périmètre du Référentiel en V1

- **Périmètre : la Construction neuve**
- **Pour les Bureaux code du travail (hors IGH)**
- **Logements collectifs**





# Le LABEL BBKA, un score unique et lisible sur tout le cycle de vie du bâtiment

## Points Emissions Evitées

CONSTRUCTION  
RAISONNEE

EXPLOITATION  
MAITRISEE



## Points Innovation Climat

STOCKAGE  
CARBONE

ECONOMIE  
CIRCULAIRE



**SCORE BBKA**





**Un point BBCA c'est,**



**=**

**10 kg CO2 non émis**

environ 1% de réduction des émissions de CO2

**OU**



**=**

**15 kg de matériau bio-sourcé  
stocké**







# Le cadre du label BBCA

- **Présentation de l'Association BBCA**
- **Les objectifs et principes généraux du label**
- **Les bénéfices de la labellisation**





# Les bénéfices de la labellisation

- Un outil pour mesurer, progresser et anticiper
- Le dire c'est bien, le prouver c'est mieux
- Le regard d'un tiers extérieur au projet
- Un bénéfice d'image pour son porteur comme pour le bâtiment





# Les bénéfices de la labellisation

- Outil de valorisation des actifs immobiliers permettant d'attester et mettre en avant :
  - Le recours à des matériaux biosourcés
  - La réduction des émissions de CO2 **pour la construction d'un bâtiment, et ce de manière quantifiée.**
- Choix en faveur d'une **reconnaissance crédible** délivrée par un organisme reconnu, indépendant et compétent, qui valorise :
  - Les bâtiments
  - La stratégie de développement durable





# Les bénéfices de la labellisation

- Un affichage clair, précis et dédié
- Un label qui permet d'attester auprès des assureurs, des pouvoirs publics comme auprès des investisseurs, des actions accomplies **en matière de limitation de l'exposition aux risques liés au changement climatique**





# Le process et les règles de labellisation

- Pour engager une opération en demande de labellisation, le maître d'ouvrage fait appel à un professionnel reconnu par Certivéa en la matière :

**Un Référent label BBCA reconnu par Certivéa (\*)**

(\*) Liste des Référents label BBCA reconnus par Certivea disponible sur [www.certivea.fr](http://www.certivea.fr)





# Quelles compétences sont reconnues par Certivéa ?

- La reconnaissance Référent label BBCA par Certivéa est valable **pour tous les opérateurs du label**



# Le rôle du Référent

## ➤ Le Référent label BBCA **accompagne le maître d'ouvrage**

- Il est un professionnel reconnu par Certivéa après formation et examen
- Il maîtrise du référentiel et du processus de labellisation
- Il est missionné par le demandeur du label
- Il est en charge de l'évaluation du projet





# Le processus global de labellisation

➤ Vérification par sondage de l'évaluation de l'atteinte des exigences du référentiel à deux moments :

1. En fin de conception, sur la base d'un DCE

↳ délivrance d'un **Label provisoire**

2. En fin de réalisation, sur la base du DOE

↳ délivrance du **Label définitif**







## Le process et les règles de labellisation

- La demande de label peut être présentée au plus tard six mois après réception du bâtiment.

**Par dérogation, tout bâtiment livré en 2015 et 2016, peut présenter une demande de label.**





# Tarification 2016

- **6 400 € HT répartis comme suit :**
  - **Frais d'entrée : 800 € HT**
  - **Phase conception : 3 000 € HT**
  - **Phase réalisation : 2 600 € HT**





# Le référentiel technique

- Pour en faciliter la lecture et la compréhension, Certivéa a fait le choix de confier aux Référents label BBCA reconnus par Certivéa le soin d'explicitier le contenu du référentiel aux demandeurs du label
- Ainsi, le référentiel de labellisation n'est remis qu'aux Référents label BBCA reconnus par Certivéa
- Ces derniers étant formés au référentiel, ils peuvent fournir toutes les réponses à vos questions techniques

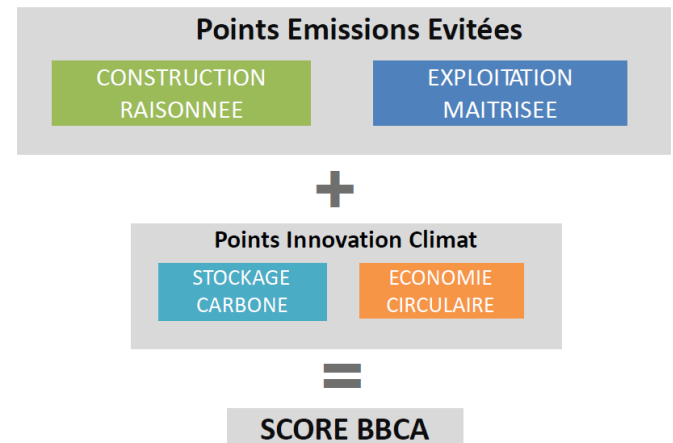




# Le référentiel technique

- L'obtention du label s'appuie sur le calcul d'un score à partir duquel sont attribués des niveaux.
- Le score est calculé sur la base de 4 indicateurs répartis en deux catégories, suivant le schéma suivant :

- **Catégorie 1 : Emissions évitée**
  - Indicateur : Construction raisonnée
  - Indicateur : Exploitation maîtrisée
- **Catégorie 2 : Innovation climat**
  - Indicateur : stockage carbone
  - Indicateur : Economie circulaire





# Catégorie 1 : Emissions évitées

- Les indicateurs correspondant font l'objet de normes ou de réglementations qui sont les résultats de consensus forts. Cette catégorie forme le socle du label.
- L'indicateur construction raisonnée couvre les émissions de gaz à effet de serre liées à la construction, l'entretien, le renouvellement et la fin de vie du bâti et des systèmes.
- L'indicateur exploitation maîtrisée couvre les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie tous usages de la réglementation thermique du bâtiment en phase d'exploitation.





## Catégorie 2 : Innovation climat

➤ Deux indicateurs sont pris en compte :

- **L'indicateur stockage carbone** couvre les bénéfices liés à la séquestration temporaire du carbone dans le bâtiment pendant la durée de vie de celui-ci. Cet indicateur est évalué à partir de la quantité de matière biosourcée contenue dans la construction.
- **L'indicateur économie circulaire** couvre les bénéfices liés au recyclage des matériaux et produits de construction après la fin de leur utilisation dans le bâtiment. Elle est évaluée au travers de la prise en compte du :
  - potentiel de démontabilité du bâtiment
  - potentiel de transformation du bâtiment
  - potentiel de valorisation des matériaux après leur utilisation dans le bâtiment





# Le Référentiel s'appuie sur des méthodes d'évaluation cohérentes avec les règles nationales et européennes

**RÉDUIRE LES EMISSIONS CO<sub>2</sub>**

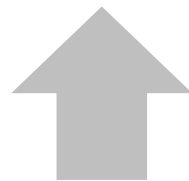
**ENCOURAGER L'INNOVATION**

**CONSTRUCTION  
RAISONNÉE**

**EXPLOITATION  
MAITRISÉE**

**STOCKAGE  
CARBONE**

**ECONOMIE  
CIRCULAIRE**



➤ **DES RÉFÉRENTIELS CONSENSUELS  
« NORMALISÉS »**

➤ **DES RÉFÉRENTIELS À FAIRE  
ÉMERGER**

**NF EN 15978, MÉTHODE ACV , CALCUL RT**  
Intégration de la méthode d'évaluation de la performance énergétique et environnementale de la DHUP dès publication

**EN S'APPUYANT, CHAQUE FOIS QUE  
POSSIBLE, SUR L'EXISTANT EX: label  
biosourcé, module D NF EN 15 978**

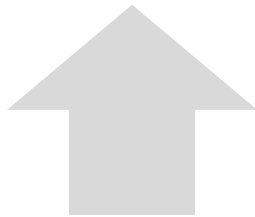




# Deux références pour structurer la démarche et fixer les références

CONSTRUCTION RAISONNÉE

EXPLOITATION MAITRISÉE



HQE PERFORMANCE

RT 2012

**Le label BBCA valorise les progrès par rapport aux valeurs de ces deux références**







# Les niveaux du label BBCA

- Les seuils de points minimaux à atteindre pour obtenir le label sont les suivants

*Seuil minimal*

*Seuil minimal sur l'indicateur  
Construction Raisonnée seul*

Label BBCA	25	12
Label BBCA Performant	40	20
Label BBCA Excellent	50	25





# Les détails sur la méthode de calcul en 5 slides





# CONSTRUCTION RAISONNEE à partir de la méthode ACV

- Des normes nationales et européennes
- 50 ans comme durée conventionnelle de référence
- Logiciel ELODIE du CSTB pour le calcul détaillé
- Des valeurs forfaitaires pour certains lots
- Des valeurs par défaut pour simplifier (peuvent être pénalisantes)





# CONSTRUCTION RAISONNEE : 3 correctifs pour les contraintes

1. Obligations de place de **PARKING** du fait du **PLU**, pour tous les bâtiments
2. Densité d'**OCCUPATION** du bâtiment, pour les logements collectifs
3. Zone **CLIMATIQUE** et **ALTITUDE**, pour les logements collectifs





# EXPLOITATION MAITRISEE : le détail du calcul des émissions

## Emissions

=

(Consommations issues RT2012 x Facteurs d'émission)

-

(Production locale électricité x Facteurs d'émission)

x

50 ans



Les facteurs d'émission sont issues du DPE et de la base carbone dans l'attente des conventions étiquette DHUP



# Points innovation STOCKAGE CARBONE

- Méthode identique au label bio-sourcé
- Masse de matière bio-sourcée contenue dans le bâtiment
- 15 kg de matière bio-sourcée = 22,5 kg d'émissions de CO2 différées
- Le niveau label biosourcé 3\* équivaut à 2 points BBCA

1 point  
BBCA



15 kg matériau bio-sourcé





# Points innovation ECONOMIE CIRCULAIRE

- 1. RECYCLABILITÉ des matériaux**  
(Évalué via le module D de la norme NF EN 15804)
  - 2. DÉMONTABILITÉ du bâtiment**
  - 3. TRANSFORMATION du bâtiment**
- 5 points maximum
  - Attribués sur la base d'une note descriptive





Progresser.  
Valoriser.  
Vivez !

